

Qu'entend-on par « aussitôt que possible »? C'est actuellement que nous sommes aux prises avec ce problème, pas dans deux ou trois ans d'ici. Il parle d'établir une Commission des textiles. Pourquoi une autre commission? Il examine cette situation, depuis sept ans, qu'y a-t-il d'autre à examiner? Nous connaissons le problème. J'avais espéré que le ministre nous aurait fait part aujourd'hui d'un projet de loi.

Il cite le problème de la concurrence internationale. Nous voulons bien aider les pays à bas prix de revient mais il est bien évident que notre principal intérêt est de protéger l'industrie canadienne. Nous devons arriver à un équilibre. Je ne crois pas qu'il serait sage de réserver les marchés canadiens aux producteurs canadiens mais je crois qu'il faut en arriver à un meilleur équilibre que celui qui existe présentement. Nous avons à faire face à un problème actuel, ce n'en est pas un qui peut être laissé à une autre commission d'étude ou qui puisse attendre une loi qui n'entrera pas en vigueur avant au moins deux ans.

Au moins une déclaration a été faite. Il y est question d'un nombre extraordinaire de mesures qui, comme je l'ai signalé, sont futiles. Le ministre propose d'apporter de légères modifications à la loi. Il parle de la mise au point de nouvelles méthodes d'inspection, afin de pouvoir signaler les infractions. Il projette de demander aux concurrents étrangers d'être compréhensifs. Il veut aussi avoir recours à toute la panoplie des programmes de recyclage et de déplacement qui se sont avérés inutiles pour nos chômeurs. Il ne semble pas disposé à aider vraiment qui que ce soit. D'abord, selon ce gouvernement très pointilleux, certaines lois devraient être modifiées. Bien entendu, l'opposition sera blâmée si elle n'accorde pas rapidement des pouvoirs encore plus arbitraires au cabinet.

Le gouvernement a vraiment bien assez de pouvoirs législatifs. Il a pleins pouvoirs pour dépister les marchandises de dumping. Il lui suffit d'ouvrir les yeux. Il devrait peut-être engager quelques surveillants de plus à nos ports douaniers car des douaniers convenables, bien entraînés, bien payés et bien traités peuvent être bien plus efficaces qu'un tas de modifications législatives. La levée de boucliers d'aujourd'hui à Windsor est un bon exemple du genre de problèmes fondamentaux qui effectent l'administration gouvernementale. Le problème de Windsor est typique. Pourtant, le gouvernement ne parle, pour les 200,000 personnes de l'industrie textile canadienne, que d'adopter de nouvelles lois et de créer quelques commissions, comme cette commission chargée d'étudier la question des

textiles qui, à première vue, paraît pouvoir être utile. On parle aussi de consacrer des fonds à la création, à la mode, aux expositions à l'étranger.

On pourrait se demander d'où nous viendront les emplois aux termes de ce programme. Il me semble, monsieur l'Orateur, qu'après sept années d'attente, à l'égard de l'annonce de la politique du gouvernement, on voudra bien me permettre de consacrer à ce sujet quelques minutes de plus. Je prévois qu'il n'y aura pas d'emplois nouveaux. A mon sens, il n'y aura pas un seul nouvel emploi pour personne. On se demandera peut-être pourquoi je dis cela. Je le dis parce qu'il ressort de la déclaration même du ministre qu'il faut s'attendre à davantage de chômage; pas à moins, mais à plus de chômage. Quelqu'un a dit que les époques où les libéraux sont au pouvoir sont des époques difficiles. Je suis d'accord.

• (2.40 p.m.)

**Des voix:** Bravo!

**M. Comeau:** Les déclarations du ministre sont toujours fantaisistes. Il a dit, « Dans la mesure où cette politique pourra tout de même susciter certaines dislocations... ». Monsieur l'Orateur, cela signifie en réalité une hausse du chômage. Par sa politique, censée aider les habitants de ce pays, le gouvernement cherche à réduire le nombre des emplois.

Cela ne serait pas grave si cette augmentation du chômage sévissait dans des régions à court de main-d'œuvre. Mais c'est exactement le contraire qui se produira. Le chômage touchera le Québec, la propre province du ministre, les régions dans le marasme de l'Est de l'Ontario et même ma petite circonscription où se trouve une usine de textile.

Pas un seul député ne s'opposerait à des mesures propres à hâter la modernisation de l'industrie canadienne du textile. Il faut aller bien plus loin encore pour automatiser nos usines et rationaliser notre production. Mais on a dit qu'en 1967, si nous avions confectionné au pays tous nos produits textiles au lieu d'importer des chemises et des tissus à bon marché de pays à bas salaires, nous aurions pu embaucher 20,000 personnes de plus.

Nous devons faire l'impossible pour susciter la création de nouveaux emplois au Canada. Le gouvernement dispose de toute l'éloquence, de tous les pouvoirs et de toutes les lois dont il a besoin. Mais malgré la poudre qu'on nous a jetée aux yeux, les politiques gouvernementales ont fait long feu.